



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

HONORAIRES TTC¹

▶ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	8,40 % sur les loyers
▶ Locaux meublés	8,40 % sur les loyers
▶ Locaux commerciaux	8,40 % sur les loyers
▶ Locaux professionnels	8,40 % sur les loyers
▶ Locations saisonnières	/
▶ Biens ruraux	/
▶ Terrains	8,40 % sur les loyers
▶ Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	8,40 % sur les loyers
▶ Immeubles entiers	NC
▶ Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	AU REEL
▶ Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

HONORAIRES TTC¹

▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	0 €	bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	-10 € / m ² -10 € / m ²	bailleur locataire
- état des lieux location vide ²	-3 € / m ² -3 € / m ²	bailleur locataire
- état des lieux location meublée ²	-3 € / m ² -3 € / m ²	bailleur locataire
▶ Locaux de droit commun		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail	10 € / m ²	
▶ Locaux commerciaux		
- négociation		
- état des lieux	3 € / m ²	
- rédaction de bail	10 € / m ²	
▶ Locaux professionnels		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Locations saisonnières		
- négociation	/	
- état des lieux		
- rédaction de bail		
- taxe de séjour		
▶ Biens ruraux		
- négociation	/	
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Terrains	13 € / m ²	
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)	13 € / m ²	

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant.
En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).
N° d'enregistrement Orias :

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

¹ Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse
² Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC¹

VENTE	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
▶ Appartement	2017	vendeur
▶ Maison	6%	
▶ Local commercial (murs)	10%	
▶ Parts sociales de SCI		
▶ Bien rural		
▶ Terrain	10%	
▶ Fonds de commerce	10%	
▶ Autres ventes (lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement, garage...)	forfait 2000 euros	

LOCATION	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5) - entremise et négociation - visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ² - état des lieux location vide ² - état des lieux location meublée ²		bailleur bailleur locataire bailleur locataire bailleur locataire
▶ Locaux de droit commun - négociation - état des lieux - rédaction de bail		
▶ Locaux commerciaux - négociation - état des lieux - rédaction de bail	3€ / m2 10€ / m2	
▶ Locaux professionnels - négociation - état des lieux - rédaction de bail	3 € / m2 10€ / m2	
▶ Locations saisonnières - négociation - état des lieux - rédaction de bail - taxe de séjour	25%	bailleur
▶ Biens ruraux - négociation - état des lieux - rédaction de bail		
▶ Terrains	13€ / m2	
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)	13€ / m2	

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant.
 En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).
 N° d'enregistrement Orias :

SARL JC DOR - BERTINI
(PORT IMMO)
 7, Ave Jean Jaurès
 06800 CAGNES SUR MER
 Siret : 522 005 586 00014

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de % incluse.
 2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.